

04 juil 2008 -11:48

Appartient à [Conseil des ministres du 4 juillet 2008](#)

Belgian Coordinated Collections of Micro-organisms

Financement des initiatives en cours dans le domaine de la biodiversité

Financement des initiatives en cours dans le domaine de la biodiversité

Sur proposition de Mme Sabine Laruelle, ministre de la Politique scientifique, le Conseil des ministres a marqué son accord sur l'engagement en 2008 de 3.600.000 euros pour le financement 2008 des actions des trois initiatives en cours dans le domaine de la biodiversité.

L'Etat fédéral finance les 3 initiatives suivantes dans le domaine de la biodiversité qui soutiennent la recherche et le développement :

- les Belgian Coordinated Collections of Micro-organisms (BCCM), créés en 1983. Le consortium BCCM constitue une des plus importantes collections de cultures microbiennes au niveau mondial, par le volume et la qualité de ses collections et pour son expertise ;
- la Belgian Biodiversity Platform (BBPF) créée en 1999, qui est une plateforme d'information et de communication par excellence pour la recherche en matière de biodiversité en Belgique ;
- le Belgian EMB-net Node (BEN) qui, depuis 1992, met les principales banques de données biologiques ainsi que les logiciels pour l'exploitation et l'analyse des informations qui y sont contenues, à la disposition de tous les groupes de recherche belges actifs dans le domaine des sciences du vivant.

Pendant la période 2004-2007, ces initiatives ont été consolidées et interconnectées. Par ces initiatives, la Belgique répond à ses obligations dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique et le Traité de Budapest et répond aux engagements pris dans le cadre d'organisations intergouvernementales et des projets internationaux.

Pour le financement de ces activités en 2008, un budget de 3.175.000 euros est prévu auquel il faut ajouter 325.000 euros en frais de personnel du SPP Politique scientifique et 100.000 euros en frais de gestion, intégration et valorisation des résultats. Le Conseil des ministres a marqué son accord pour le total des engagements 2008, qui s'élève à 3.600.000 euros.

Pour le financement 2009, le Conseil des ministres s'est engagé à prévoir 5.330.000 euros pour les initiatives, 362.000 euros pour les frais de personnel, 100.000 euros de frais de gestion et 400.000 euros d'investissement informatique. Le total des engagements 2009 s'élève à 6.192.000 euros.

Le Conseil des ministres a en outre mandaté la ministre de la Politique scientifique pour mettre en place

une structure plus permanente de gestion portant le label Biological Resource Centre (BRC) au sein du SPP Politique scientifique.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Sabine Laruelle, ministre des
Classes moyennes, des PME, des Indépendants et de
l'Agriculture

Avenue de la Toison d'or 87

1060 Bruxelles

Belgique

+32 2 250 03 03

<http://www.sabinelaruelle.be>